

***METRO ET LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES***

***FOIRE AUX QUESTIONS  
(FAQ)***

25 janvier 2022

***metro***

### Objectif de réduction des émissions de GES de METRO

Plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026

Notre ambition est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre afin d'aider à limiter le réchauffement climatique en consacrant nos efforts aux secteurs clés sur lesquels nous avons un contrôle opérationnel direct. Par ces actions, nous voulons contribuer à l'effort collectif de transition vers une économie plus sobre en carbone.

#### Objectif

Réduire les émissions de GES de 37,5 % d'ici 2035 par rapport à 2020, soit une réduction moyenne de 2,5 % par année.

#### Portée

Établissements et activités sous le contrôle opérationnel de METRO :

- Magasins : Metro Québec (sauf les marchands affiliés), Metro Ontario (sauf les marchands franchisés), Super C, Food Basics, Adonis, Première Moisson (sauf les partenariats)
- Centres de distribution
- Centres de production
- Bureaux administratifs
- Transport

La portée sera actualisée à chaque année selon les modifications apportées au contrôle opérationnel de METRO.

#### Indicateurs de performance

- Émissions de GES en tonnes de CO<sub>2</sub>eq.
- Intensité en kg CO<sub>2</sub>eq./pi<sup>2</sup> totaux

### 1. Est-ce la première fois que METRO se dote d'une cible de réduction des GES ?

Oui, il s'agit de notre premier objectif de réduction des émissions de GES.

Ce n'est toutefois pas la première action que nous posons pour réduire nos émissions de GES. Nous nous sommes déjà fixés des cibles de réduction d'énergie et de matières résiduelles, deux sources de nos émissions de GES. Aussi, nous répondons au questionnaire du CDP Climate change depuis 2008 et nos données sont disponibles publiquement depuis 2016.

Tel qu'indiqué dans notre [rapport de responsabilité d'entreprise 2021](#) (p. 8), nous avons réduit l'intensité de nos émissions de GES de 14 % entre 2015 et 2020.

### 2. Comment avez-vous fixé l'objectif spécifique de 37,5 % ?

L'objectif de 37,5 % est le résultat mathématique d'une réduction moyenne des émissions de GES de 2,5 % par année sur 15 ans.

Nous avons établi cet objectif en nous référant au scénario de deux degrés (2°C) tel que défini par la Science-Based Target Initiative (SBTi), ce qui indique une réduction de 2,5 % par an.

Notre approche a été d'identifier toutes les opportunités réalistes de réduction des émissions dans les opérations sur lesquelles nous avons un contrôle direct dans le délai établi et de nous appuyer sur un cadre scientifique reconnu pour guider notre prise de décision.

Bien que cette cible corresponde aux leviers et aux ressources dont nous disposons actuellement, nous suivons de près les derniers développements dans le domaine et sommes conscients de l'éclairage apporté sur le scénario visant à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré. Une telle cible correspond à une réduction moyenne des émissions de GES de 4,2 % par an, un objectif ambitieux que METRO n'est actuellement pas en mesure d'atteindre.

Notre ambition est certainement de contribuer à l'effort collectif de transition vers une économie plus sobre en carbone et nous sommes convaincus que l'exécution de notre plan nous aidera à avancer dans cette direction.

### 3. Pourquoi avez-vous fixé une période de 15 ans pour atteindre votre objectif de réduction ? Pourquoi une période aussi longue ?

Selon la Science Based Targets initiative (SBTi), une référence dans ce domaine, le délai recommandé pour la fixation des objectifs d'émissions de GES ne peut être inférieur à 5 ans, ni supérieur à 15 ans, à compter de la date de fixation de l'objectif.

Cette pratique reconnue nous incite à développer une stratégie à long terme nous permettant de mettre en œuvre des changements majeurs de systèmes et tirer parti de futures technologies novatrices, tout en encourageant des actions immédiates.

La réduction des émissions de GES ne peut se faire du jour au lendemain. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en place une approche réfléchie qui comprend des initiatives à court et à long terme.

### 4. Pourquoi avez-vous choisi 2020 comme année de référence ?

Selon la Science Based Targets initiative (SBTi), l'année de référence doit être suffisamment récente pour que nos objectifs soient représentatifs de nos opérations actuelles.

Pour refléter cette approche stratégique, nous avons voulu prendre en considération trois facteurs importants pour nous : la finalisation de l'acquisition d'Adonis en 2017, l'acquisition du Groupe Jean Coutu en 2018, ainsi que les améliorations que nous avons apportées à notre méthodologie de calcul des émissions de GES au cours des dernières années.

Nous considérons que 2020 nous fournit la base de référence la plus appropriée sur laquelle s'appuyer.

## 5. Quelles sont les actions clés de votre stratégie pour atteindre votre cible ?

Notre stratégie de réduction des émissions de GES de 37,5 % entre 2020 et 2035 repose sur la compréhension des sources de nos émissions et sur les progrès technologiques qui nous permettront de les réduire de manière significative, conformément à nos objectifs d'entreprise.

En plus de nos pratiques d'optimisation régulières, nous concentrerons nos efforts sur 4 initiatives clés :

- **Transport**  
Électrification de notre flotte de voitures et de camions, ainsi que des flottes de nos transporteurs, afin de limiter l'utilisation de combustibles fossiles.
- **Réfrigérants**  
Remplacement d'une partie de nos systèmes de réfrigération utilisant des gaz CFC/HCFC (substances appauvrissant la couche d'ozone) par des systèmes moins nocifs qui utilisent du CO<sub>2</sub> dans le cadre de rénovations majeures de magasins. Nous prévoyons également la fermeture de magasins plus anciens, ce qui mettra hors service un certain nombre de systèmes CFC/HCFC. Enfin, les systèmes de réfrigération au CO<sub>2</sub> sont désormais la norme pour nos nouvelles constructions.
- **Efficacité énergétique**  
Poursuite de nos projets d'économie d'énergie, tels que la conversion de l'éclairage au DEL dans nos bâtiments. Il est important de noter que ces projets au Québec ne réduiront pas drastiquement nos émissions de GES car l'hydroélectricité utilisée au Québec est peu émettrice de GES.
- **Gestion des matières résiduelles**  
Avec notre programme zéro déchet, nous visons à augmenter notre taux de diversion des matières résiduelles car l'enfouissement est le moyen d'élimination qui produit le plus d'émissions de GES. Par exemple, les déchets alimentaires envoyés à l'enfouissement entraînent 4 fois plus d'émissions que les déchets alimentaires envoyés au compostage.